

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
26, rue de la Mairie
25660 SAÔNE

le 12/03/2018

Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} mars 2018

Salle de réunion – Groupe scolaire - 18H30

Présents : V. Courcier et C. Maréchal, adjointe au maire et conseiller municipal de Saône
I. Crance, D. Gros lambert, M. Guyon, M. Juif, G. Lab, E. Masnada, C. Nevers
D. Prost, E. Schmidt, I. Souvet, F. Thibault, enseignants
F. Baret, V. Boitet, C. Diziain, L. Dutel, S. Granon-Delorme, A. Perrot-Marchizet,
C. Thieffine, S. Janin, N. Pater-Barbier, parents d'élèves

Excusés : L. Martin, inspecteur de l'Éducation Nationale
Y. Delarue, Maire de Saône
M. Prieur-Leger, psychologue scolaire, B. Vuillemin, enseignante spécialisée
C. Vieille, AVSCO en classe Ulis

Secrétaire : Amandine Perrot-Marchizet

1. Rentrée 2018

Les prévisions pour la rentrée 2017/2018, communiquées à la Direction Académique en novembre 2017, faisaient état de 233 élèves attendus en élémentaire en septembre 2018.

Ces prévisions sont confirmées, soit une moyenne de 25,9 élèves par classe, en comptant les 12 élèves du dispositif ULIS qui sont répartis dans leur classe de référence.

2. Projet d'école 2018/2021

Toutes les écoles, maternelles et élémentaires sont invitées à rédiger leur projet d'école pour les 3 prochaines années scolaires. L'Académie s'est dotée d'un projet pour la période 2016-2019, qui explicite ses orientations stratégiques en précisant certains objectifs prioritaires et qui est structuré autour de trois axes. Ce cadre académique doit être pris en compte dans l'élaboration des nouveaux projets d'école.

L'équipe enseignante a défini les objectifs du futur projet d'école autour de ces 3 axes prioritaires, en lien avec le projet d'établissement du collège.

1^{er} axe : Assurer un parcours de réussite à chaque élève

- Intensifier et diversifier, par des projets spécifiques, les temps de lecture et d'écriture.
- Développer des actions au sein des classes et de l'école qui responsabilisent les élèves et les rendent acteurs de leur parcours.

2^{ème} axe : Interroger les pratiques professionnelles en vue d'améliorer la réussite scolaire

- Poursuivre la mise en œuvre des nouveaux programmes avec l'élaboration d'une progressivité des apprentissages.
- Consolider les liaisons GS/CP et CM2/sixième.

3^{ème} axe : Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente

- Favoriser la participation des élèves à la vie citoyenne de l'école et de la classe.
- Initier des actions éducatives hors temps scolaire avec les partenaires de l'école pour corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire.

L'équipe enseignante va poursuivre la rédaction du projet, en définissant les modalités d'évaluation et les actions qui seront engagées. Le projet définitif sera adressé à Monsieur l'Inspecteur de circonscription pour le 15 mai 2018, puis validé par Monsieur l'Inspecteur d'Académie.

Le projet d'école sera mis en œuvre à la rentrée 2018.

3. Projet Artothèque

L'ASCAP (association sportive et culturelle des automobiles Peugeot) dispose d'un fonds constitué de 950 œuvres de 360 artistes : lithographies, huiles, gravures, photographies, sculptures, collages. En partenariat avec l'éducation nationale, l'ASCAP met en prêt aux écoles 12 œuvres pour une période d'environ 3 mois. Nos deux écoles ont adhéré cette année à ce projet qui peut être poursuivi sur 3 ans.

L'école élémentaire dispose d'une collection de 8 œuvres originales, installées dans les couloirs. Il s'agit cette année de donner aux élèves des clés de lecture d'une œuvre d'art. La présence quotidienne, d'œuvres originales dans les locaux scolaires pendant trois mois les a rendues chaque jour un peu plus familières, favorisant la découverte et l'observation. Cette proximité des élèves avec la création peut ensuite engager les classes dans une démarche de création et de pratique artistique par rapport à une ou plusieurs œuvres et ainsi enrichir leur parcours d'éducation artistique et culturels (PEAC).

Ce projet pourra être renouvelé dans les deux prochaines années.

La mairie finance ce projet pour une somme de 90 €, prend en charge l'assurance des œuvres et en assure le transport. Des cimaises ont été installées dans les couloirs, elles pourront servir à d'autres projets les années suivantes.

4. Sorties éducatives et projets dans les classes

- Classe de neige aux Longevilles-Mont d'Or (CE1 et CE1-CE2) du 29 au 31 janvier 2018.
- Classes de CM1 et CM2-A : 3 journées ski de fond au Pré Poncet (19/01, 26/01 et 02/02)
- 3 spectacles proposés par «Les Deux Scènes» pour les 2 classes de CM2 (15/01, 25/05 et 22/06)

Sont en projet :

- Une classe de découverte CP et CE2-CM1, si les familles donnent un avis favorable
- Sortie JMF pour les classes de CE1 et CE1-CE2 le 21 mars
- Classes de CE-CM1 et CM2-B : 3 journées ski de fond au Pré Poncet (15/03, 22/03 et 29/03))
- Sortie éducative pour les classes de CM2, le 22/05, au Hartmannswillerkopf: mémorial de la première guerre mondiale (visite du site et musée)
- Après-midi cinéma pour tous les élèves de l'école, en partenariat avec l'atelier TAP.
- Spectacle de patinage artistique pour 6 classes.
- Projet golf : initiation et rencontres au golf de la Chevillotte.

5. Parc informatique

Le remplacement des postes informatique se déroulera en 2 phases :

- 2018 : renouvellement des postes enseignants + 3 ordinateurs fixes reconditionnés
- 2019 : renouvellements des postes élèves (ordinateurs reconditionnés)

6. Informations diverses

➤ **Emploi Vie Scolaire**

Le contrat de Madame Stéphanie Liégeois (aide administrative) a pris fin le 28 février 2018. Elle ne sera pas remplacée.

➤ **ULIS-Collège**

Madame Dutel, parent d'élève, évoque cette question. Les élèves d'ULIS en primaire à Saône ne peuvent continuer leur scolarité dans le village pour raison d'absence de classe ULIS au collège de Saône. De plus, les ULIS collèges sont éloignées des domiciles et entraînent des temps de déplacement importants pour les enfants. C'est pourquoi un courrier cosigné ASPARELE et Reso-Saone a été transmis en janvier à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, demandant l'examen d'une ouverture de classe ULIS collège à Saône. Il est important de rappeler que cette démarche a été initiée l'an passé.

➤ **Sécurisation aux abords de l'école :**

Les représentants de parents d'élèves sollicitent la municipalité quant à la sécurisation du passage piéton situé devant l'Outo, en le matérialisant par un passage surélevé par exemple.

Madame Courcier précise que la voie étant départementale, l'aménagement n'est pas du ressort de la commune.

D'autre part, les représentants de parents d'élèves insistent sur l'importance de la sécurité des enfants aux abords de l'école, aux heures d'entrée et de sortie des classes. Deux personnes sont présentes pour faire traverser les enfants au niveau des parkings de la poste et de l'église. Quant à celui de la pharmacie, il reste dangereux pour les enfants, il est donc fait appel au bon sens de chacun.

➤ **Informations Asparèle :**

Activités passées : vente de fromages, bourse aux jouets, vente de sapins et carnaval.

La première édition de carnaval a rencontré un franc succès, la 2^{ème} édition est déjà en préparation et les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à son organisation.

Activités à venir : soirée pour petits et grands le 12 mai (3^{ème} édition, les familles doivent réserver suffisamment tôt), vente de biscuits, fête des écoles.

La séance est levée à 9H45.

Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 14 juin 2018 à 18H30.

La secrétaire de séance,
Amandine Perrot-Marchizet

Le Directeur,
Michel Guyon

